

Commune

Les communes déterminent l'espace public dans lequel leurs résidents se sentent invités à choisir un moyen de transport plutôt qu'un autre.

« 56 % des résidents ne connaissent pas d'espace public fréquenté régulièrement par des adultes de leur localité. »

(MDDI, TNS Ilres, 2017)

Boîte à outils de la mobilité:

▶ Trottoirs élargis et voies cyclables le long des routes principales

▶ Parking regroupé pour les commerces locaux

▶ Quartier nouveau avec parking visiteurs regroupé et raccourci pour piétons

▶ Trottoirs larges et sécurisés à l'approche de l'école

▶ Trottoir continu pouvant être franchi par les voitures

▶ Cul-de-sac pour le trafic motorisé, perméable pour les piétons et les cyclistes

Voir modu2.lu pour d'autres outils.

Modu 2.0

Stratégie pour une mobilité durable

Mobilité zesummen erreechen

